

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS ET
PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LES REGIONS DE KAYES,
KOULIKORO ET SEGOU AU TITRE DE 2021 DANS LE CADRE DU PLAN DE
REFORMES DES FINANCES PUBLIQUES AU MALI (PREM) 2017-2021**



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	6
I. OBJECTIFS ET RESULTATS DE LA MISSION	8
1.1. OBJECTIFS	8
1.2. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION	8
1.3. METHODOLOGIE	8
II. DEROULEMENT DE LA MISSION.....	9
2.1. PROJET D'APPUI A LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DU SYSTEME DE PRODUCTION EN ZONE COTONNIERE DU MALI (AGRECO-CML 1430).	9
2.1.1. <i>Les séances de travail tenues dans le cadre du suivi du Projet</i>	10
2.1.2. <i>La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés</i>	11
2.1.3. <i>La situation des réalisations physiques et la visite de terrain</i>	11
2.1.4. <i>Le Système de suivi-évaluation</i>	14
2.1.5. <i>Les constats</i>	14
2.2. PROJET D'EXTENSION DES AMENAGEMENTS DE LA PLAINE DE SAN OUEST DE 510 HA/DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE (MLI 021)	15
2.2.1. <i>Les séances de travail tenues dans le cadre du suivi du Projet</i>	15
2.2.2. <i>La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés</i>	16
2.2.3. <i>La situation des réalisations physiques et la visite de terrain</i>	16
2.2.4. <i>Le Système de suivi-évaluation</i>	17
2.2.5. <i>Les constats</i>	17
2.3. CONTRAT PLAN ETAT - OFFICE DU MOYEN BANI	18
2.3.1. <i>Les séances de travail tenues dans le cadre du suivi du Projet</i>	18
2.3.2. <i>La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés</i>	18
2.3.3. <i>La situation des réalisations physiques et la visite de terrain</i>	19
2.3.4. <i>Le Système de suivi-évaluation</i>	19
2.3.5. <i>Les constats</i>	19
2.4. CONSTRUCTION/EQUIPEMENT DE CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU MALI.....	21
2.4.1. <i>Les séances de travail tenues dans le cadre du suivi du Projet</i>	21
2.4.2. <i>La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés</i>	21
2.4.3. <i>La situation des réalisations physiques et la visite de terrain</i>	22
2.4.4. <i>Le Système de suivi-évaluation</i>	23
2.4.5. <i>Les constats</i>	23
2.5. FERME ECOLE MOFA	24
2.5.1. <i>Les séances de travail tenues dans le cadre du suivi du Projet</i>	24
2.5.2. <i>La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés</i>	25
2.5.3. <i>La situation des réalisations physiques et la visite de terrain</i>	25
2.5.4. <i>Le Système de suivi-évaluation</i>	26
2.5.5. <i>Les constats</i>	27
III. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION	28
IV. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	1
CONCLUSION	2
ANNEXES	3

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CGR	Comité de Gestion Rurale
CIRAD	Centre de Coopération Internationale pour la Recherche Agronomique en Développement
CMDT	Compagnie Malienne de Développement Textile
CNRA	Comité National de Recherche Agricole
C-SCPC	Confédération des Sociétés Coopératives des Producteurs du Coton
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CT/CSLP	Cellule Technique de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DAF	Direction Administrative et Financière
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
F-SCPC	Fédération des Sociétés Coopératives des Producteurs du Coton
Ha	Hectares
IER	Institut d'Economie Rurale
LuxDev	Agence Luxembourgeoise de Développement
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MOD	Maitre d'Ouvrage Délégué
MD	Maitre d'œuvre
OMB	Office Moyen Bani
PASE	Projet d'Appui à l'Amélioration de la Gouvernance et de la Productivité en zones cotonnières du Mali
PNT	Phosphate Naturel du Tilemsi
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTI	Programmation Triennale d'Investissement
P/P	Projets/Programmes
PREM	Plan de Réformes des Finances Publiques au Mali
RNP	Répertoire National des Projets
SCPC	Société Coopérative des Producteurs du Coton

SYNTHESE DE LA MISSION

La présente mission a été réalisée dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou et a porté sur l'état d'avancement financier et physique de cinq (05) Projets/Programmes de Développement inscrits au Programme Triennal d'Investissement (PTI) et au Budget Spécial d'Investissement (BSI) qui constituent les instruments de programmation, de budgétisation et de mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles de la République du Mali. Il s'agit de :

- le Projet d'Appui à la transition Agroécologique en zone cotonnière du Mali : AgrEco cml 1430, **RNP 3302** ;
- le Contrat Plan Etat - Office du Moyen Bani, **RNP 3008** ;
- le Projet d'extension des aménagements de la plaine de San ouest de 510 ha/développement rural et sécurité alimentaire (MLI 021), **RNP 3114**.
- le Projet de Construction/Equipement de Centres de Formation Professionnelle au Mali, **RNP 3038** ;
- la Ferme Ecole MOFA, **RNP 3111**.

L'objectif de cette mission de suivi est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière des P/P d'investissement public au Mali inscrits au PTI 2021-2023 et au BSI 2021 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Dans le souci de recueillir des informations partagées et fiables, la mission a procédé à des rencontres préliminaires avec les autorités administratives et les Unités de Gestion des Projets (UGP) avant d'effectuer des visites de terrain au cours desquelles, elle a échangé avec certains bénéficiaires. Pour chaque projet, aux termes des travaux (séances de travail technique et visite des sites), la mission a partagé les constats, suggestions et recommandations avec les structures ou unités de mise en œuvre des projets.

Il est important de mettre en exergue à travers la présente synthèse quelques points saillants de la mission. A cet égard, il y a lieu d'indiquer que des efforts ont été constatés dans la mise en œuvre des projets concernés.

Au niveau du projet d'Appui à la transition Agroécologique en zone cotonnière du Mali (AgrEco cml 1430), la valorisation des acquis des recherches réalisées par les MOD en charge de la Composante 2 relative à l'Amélioration des pratiques agronomiques vers la transition agroécologique enregistrent des résultats satisfaisants et une forte implication des bénéficiaires dans la mise en échelle des innovations. Il faut noter également que les actions d'accompagnement des producteurs, leur organisation ainsi que leur mobilisation pour les essais par les Maîtres d'œuvre (CMDT, Confédération des CSPC et des CGR) ont démarré et se poursuivent avec beaucoup de succès.

La mission a visité les parcelles dans les communes rurales de Bendougouba et Kokofata où les principales innovations technologiques majeures sont mises en pratiques par un nombre important d'exploitants avec l'accompagnement de la CMDT, des CGR et de la C-SCPC. Il s'agit de : (i) le conditionnement des bœufs de trait à base de la culture du Mucuna à travers une production de fourrage ; (ii) la protection du cotonnier contre les ravageurs à partir de la technique de l'écimage ; (iii) la correction de l'acidité et de la carence en phosphore des sols dans les zones cotonnières par l'utilisation de la chaux agricole (Dolomie) et du Phosphate Naturel du Tilemsi (PNT).

Enfin, il faut noter que les travaux de construction de Centres/Laboratoires de démonstration des innovations technologiques en milieu rural ainsi que le siège du Projet au compte de l'APCAM prévus sur la contrepartie nationale n'ont pas démarré, cependant un montant de **400 millions** de FCFA est inscrit dans le projet de BSI 2022 au titre de la contrepartie du Gouvernement.

Par rapport au **Contrat Plan Etat-Office Moyen Bani-Producteurs**, les travaux de construction du siège connaissent quelques retards du fait de la faible mobilisation des ressources et de changement de prestataire. Cependant, il faut noter que les travaux du rez-de-chaussée sont terminés et il reste à achever les niveaux 1 et 2. Par ailleurs, la mission a noté la nécessité de réaliser les études de

parcelllement des superficies aménagées pour procéder à leur attribution de façon à mobiliser les redevances liées à leur exploitation.

Pour ce qui est du **Projet d'extension des aménagements de la plaine de San ouest de 510 ha/développement rural et sécurité alimentaire (MLI 021)**, les grands travaux de réalisation de la station de pompage d'une capacité de cinq (05) pompes sont achevés de même que le canal principal d'une longueur de 1,5 km et l'aménagement de 372 ha.

La mission a constaté que ces 372 ha ainsi que la station de pompage avec deux (02) pompes réalisées par le Partenaire LuxDev sont fonctionnelles et que leur exploitation a commencé en août 2021 pour la campagne. Cependant, il faut souligner que les 138 ha qui doivent être aménagés par la contrepartie nationale n'a pas démarré et ils le seront sur les ressources prévues au titre du BSI intérieur 2022 d'un montant de **300 millions** de FCFA. La réalisation des 138 ha par le Gouvernement constitue une conditionnalité pour la poursuite des aménagements par le partenaire du reliquat des 1 328 ha prévus par le projet.

Concernant le Projet de Construction/Equipement de Centres de Formation Professionnelle au Mali dont les travaux de réalisation du Centre de Formation Professionnelle de Koulikoro ont démarré en 2019 sur les exercices budgétaires de 2019 et 2020, l'état d'avancement est 65% pour un délai consommé de 78% à la date du 30 octobre 2021. Les travaux sont bâtis sur une superficie de 2,5 ha, et sont composés de 3 blocs en R+2 de 18 salles de classe chacun pouvant contenir 45 à 50 étudiants. A ceux-ci s'ajoutent le bloc administratif, les ateliers pour les filières et les infrastructures de sport (le football et le basketball).

Enfin pour terminer, le projet de la Ferme Ecole MOFA bâtie sur une superficie de 20 ha entièrement clôturée, les travaux de réhabilitation et de construction de certaines infrastructures, notamment un bloc de 03 compartiments de poulailler, 01 étant piscicole, 01 bloc de 03 classes et un ensemble de bloc administratif et de logement sont entièrement réalisés et leur réception est en cours.

De façon globale, la mission a noté avec satisfaction l'état de mise en œuvre des projets et surtout leur pertinence au regard des domaines concernés telle la sécurité alimentaire et la formation professionnelle.

Introduction

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets et Programmes d'investissement public et suivant l'ordre de mission **N° 0152/MEF-SG du 10 novembre 2021**, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) s'est rendue du 24 novembre au 04 décembre 2021 dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou.

L'équipe de la mission est composée de :

- M. Mahamane Yéya **MAIGA**, DNPD, Chef de la mission ;
- Mme BAH Tenin **NIAMBELE**, DNPD ;
- M. Amadou **DIABATE**, DNPD ;
- M. Bruno **SANOGO**, Cellule de Planification et de Statistique du secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé ;
- M. Sidi **COULIBALY**, Chauffeur DNPD ;
- Un (01) Représentant des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) de Kayes, Koulikoro et de Ségou.

La présente mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan de Reformes des Finances Publiques au Mali (PREM)** sur la période **2017-2021**, notamment l'atteinte de **l'Effet stratégique 2** ainsi intitulé **« Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique »**. Elle participe également de la réalisation de **l'Extrant 2.1.3. « L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics renforce la qualité de la dépense publique »**.

Elle répond également à la mise en œuvre du plan d'actions des recommandations issues de l'étude commanditée par le Fonds Monétaire International (FMI) relative à **« l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des projets et programmes d'Investissements Publics au Mali »**.

En effet, l'étude réalisée par le Bureau d'Etudes Ingénieur Conseil-Plus en mars 2012 a relevé certaines insuffisances du système de programmation, de suivi-évaluation des projets et programmes d'investissement public, notamment :

- le suivi physique de l'état d'exécution physique des projets et programmes inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à des rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DFM/DAF, Unités de Gestion dans le cadre de leur mission ordinaire.
- le cadre de concertation semestriel sur l'état d'exécution des projets et programmes sous l'autorité de la DNPD regroupant les DFM/DAF et les CPS n'est pas suffisamment développé.

Le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique. En effet, l'**« Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali »** indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des projets et programmes (P/P) au niveau des ministères de tutelle ;
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS ;
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Pour ce faire, le suivi-évaluation des politiques publiques et des projets/programmes demeure une activité essentielle qui conditionne la bonne exécution des projets et programmes d'investissement public afin d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires.

Il est inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion

des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ?

La fonction de suivi-évaluation contribue également à améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur la mise en œuvre des projets et programmes afin de publier, d'une part, des informations transparentes et à jour sur leur exécution physique et financière et, d'autre part, de mettre en confiance les PTF quant à la bonne gestion des ressources.

La mission a été appuyée par les Directions de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions visitées. Le suivi financier et physique a concerné au total **cinq (05)** projets dans trois (03) régions et en exécution sous la tutelle des départements ci-dessous :

Le Ministère du Développement Rural

- Projet d'Appui à la transition Agroécologique en zone cotonnière du Mali : AgroEco cml 1430, **RNP 3302** ;
- Contrat Plan Etat - Office du Moyen Bani, **RNP 3008** ;
- Projet d'extension des aménagements de la plaine de San ouest de 510 ha/développement rural et sécurité alimentaire (MLI 021), **RNP 3114**.

Le Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

- Construction/Equipement de Centres de Formation Professionnelle au Mali, **RNP 3038** ;
- Ferme Ecole MOFA, **RNP 3111**.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre desdits projets, notamment les Unités de Gestion et/ou les DFM au niveau national et les autorités administratives, les services techniques et les bénéficiaires au niveau régional/local.

I. Objectifs et résultats de la mission

1.1. Objectifs

L'objectif général de la mission est de faire l'état de mise en œuvre des Projets et Programmes (P/P) de développement inscrits au Programme Triennal d'Investissement (PTI) 2021-2023 et au Budget Spécial d'Investissement (BSI) 2021 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leur performance.

De façon spécifique, il s'agit de :

- faire l'état d'exécution physique et financière des Projets et Programmes au 31 décembre 2021 ;
- faire le point des réalisations financières sur les exercices budgétaires de 2019, 2020 et 2021 ;
- faire le point des réalisations physiques au moment du passage de la mission et les prévisions ;
- faire le point des contraintes et goulots d'étranglement liés à la bonne marche des P/P ;
- faire le point de la situation des marchés sur le financement intérieur et extérieur ;
- discuter des propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes (techniques, financiers et institutionnels).

1.2. Résultats attendus de la mission

- l'état d'exécution physique des Projets et Programmes visités est mieux connu ;
- la situation d'exécution financière des Projets et Programmes au titre des exercices budgétaires 2019, 2020 et 2021 est faite ;
- les contraintes et goulots d'étranglement liés à la bonne marche des projets et programmes sont identifiés et analysés ;
- des recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

1.3. Méthodologie

La méthodologie pour la conduite de la mission se présente comme suit :

- envoi des documents de la mission (TDR, fiche de suivi-évaluation des P/P et programme indicatif) aux DFM, Unités de gestion des projets, aux structures centrales et aux DRPSIAP ;
- séances de travail technique avec les structures de tutelle des P/P et les Unités Fonctionnelles des P/P pour identifier les sites et investissements à visiter ;
- visite des réalisations physiques et échange avec les parties prenantes ;
- Séance de restitution et de partage des constats et recommandations reformulées par la mission.

II. Déroulement de la mission

2.1. Projet d'Appui à la Transition AgroÉcologique du système de production en zone cotonnière du Mali (AgrEco-CML 1430).

Le 10 septembre 2019, l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement du Mali à travers le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale ont signé une convention de financement pour la réalisation du Projet d'Appui à la transition Agroécologique en zone cotonnière du Mali (AgrEco). Le projet AgrEco 1430 s'inscrit dans le cadre de la poursuite logique du PASE I et II dont le but est de renforcer et valoriser les acquis d'une part et d'initier voire appuyer les pratiques les plus écologiques et équitables dans les zones cotonnières du Mali d'autre part.

Le projet répond à une stratégie d'adaptation aux menaces des changements climatiques en milieu rural par la mise à l'échelle d'innovations techniques agricoles issues de la recherche et du développement. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du PASE I, les associations villageoises productrices de coton ont été accompagnées et organisées en Sociétés Coopératives de manière à mieux structurer la filière. Quant à la phase II du PASE mise en œuvre sur la période 2014-2017, elle a beaucoup aidé les agriculteurs pour renforcer davantage la durabilité des exploitations cotonnières à travers la production de connaissances et de transfert d'innovations techniques.

D'une durée de quatre (04) ans 2019-2022, les activités du projet ont réellement démarré en janvier 2020. Le coût de mise en œuvre du projet se chiffre à **21 646 581 000 FCFA** réparti entre une subvention de l'AFD d'un montant de **12 135 204 500 FCFA** et une contribution du Gouvernement du Mali et des acteurs nationaux (la Confédération des SCPC, le CNRA, l'IER, l'APCAM, la CMDT, la CIRAD et les CGR) évaluée en nature et en espèces à **9 511 376 500 FCFA** dont **1 310 000 000 FCFA** en espèce pour le Gouvernement.

L'objectif de Développement du Projet (ODP) est de contribuer à la transition Agroécologique des systèmes de production et à l'amélioration des revenus des producteurs en zone cotonnière. De façon spécifique, il s'agit de :

- Accompagner les producteurs et leurs organisations vers une intensification écologique et durable des productions agricoles et l'amélioration de la performance des réseaux SCPC et CGR ;
- Concevoir des techniques agricoles et des stratégies de production agricole plus durables pour l'accompagnement de la transition écologique des systèmes de production en zone cotonnière ;
- Assurer l'animation, la coordination administrative et financière et le Suivi-Evaluation du projet ;
- Promouvoir l'équité et l'égalité de genre ;
- Promouvoir des pratiques d'adaptation de l'agriculture aux effets du changement climatique ;
- Promouvoir la culture du coton biologique dans la zone.

Le Projet est structuré autour de trois (03) principales composantes, à savoir :

Composante 1 : Accompagnement des producteurs pour une production durable. Cette composante s'articule autour de cinq (05) axes thématiques à savoir :

- **Axe 1** : Renforcement des capacités des acteurs ;
- **Axe 2** : Amélioration de la productivité et de la durabilité des systèmes de production ;
- **Axe 3** : Promotion des techniques agroécologiques ;
- **Axe 4** : Diversification et amélioration durable des revenus des femmes ;
- **Axe 5** : Appui aux Centres de Gestion Rurale (CGR) et à leurs activités.

Composante 2 : Amélioration des pratiques agronomiques vers la transition agroécologique. Elle comprend six (06) axes :

- **Axe 1** : Appropriation des acquis du PASE 2 et des nouvelles pratiques d'intensification agroécologique ;
- **Axe 2** : Développement de systèmes de production plus écologiques ;

- **Axe 3** : Gestion durable des espaces et des ressources naturelles ;
- **Axe 4** : Evaluation de la durabilité et accompagnement des politiques publiques ;
- **Axe 5** : Coordination, animation scientifique et suivi-évaluation ;
- **Axe 6** : Pérennisation des acquis et perspectives d'après-projet.

Composante 3 : Pilotage, coordination et appui à la planification. Les activités de cette composante consistent à :

- Organiser et tenir les sessions des comités techniques et des comités de pilotage du projet ;
- Contribuer au renforcement des capacités des maîtrises d'ouvrage déléguées par la mise à disposition de moyens de fonctionnement pour réaliser des audits, supervisions, études, suivi-évaluation des activités du projet ;
- Mettre en place un système général de suivi-évaluation pour l'ensemble des composantes du projet ;
- Coordonner les réalisations du projet et susciter la synergie entre acteurs.

La tutelle du Projet est assurée par le Ministère en charge de l'Agriculture et la Maitrise d'Ouvrage Délégué est confiée à l'APCAM pour les Composantes 1 et 3 et le CNRA pour la Composante 2 dont les conventions ont été signées en janvier 2020. La coordination, le pilotage et l'appui à la planification au niveau des trois (03) composantes est assurée par une Cellule comprenant entre autres : Un (1) Coordinateur, trois (03) chargés de Suivi/Evaluation et des Questions Environnementales/Sociales, Un (01) chargé de la Comptabilité et Une (01) Assistante.

La mise en œuvre technique du projet est assurée par des Maitres d'œuvre, à savoir : la Confédération des SCPC, la CMDT et les CGR pour la Composante 1 ; l'IER et le CIRAD pour la Composante 2 ; l'APCAM et la CNRA à travers la Cellule pour la Composante 3.

2.1.1. Les séances de travail tenues dans le cadre du suivi du Projet

Dans le cadre du suivi du Projet, trois (03) séances de travail ont été tenues, à savoir :

- La séance de travail avec la Cellule de Coordination du Projet, notamment le Coordinateur, le Spécialiste en Suivi & Evaluation, le Spécialiste Genre, le Responsable Administratif et Financier et le Directeur du CNRA a permis tout d'abord de partager les objectifs et résultats de la mission avant de passer en revue l'exécution du Projet sur le plan financier et technique. Les échanges autour de l'état d'avancement financier et physique du projet ont été précédés d'un exposé sur le projet par le Coordinateur.

A titre de rappel, il est inscrit au titre du BSI extérieur 2021, un montant de **1 109 520 000** de FCFA. On note à ce niveau que le projet ayant démarré ses activités en 2020, bénéficie de sa 1^{ère} inscription budgétaire au titre de la contribution du Gouvernement dans le projet de BSI 2022 d'un montant de **400 000 000 de FCFA** contre une prévision de **1 667 000 000 FCFA** au titre du financement extérieur (AFD).

Le montant de la contribution de l'Etat est destiné essentiellement aux travaux de construction de Centres/laboratoires de démonstration en zones cotonnière et d'un siège au compte de l'APCAM dont le site devant accueillir le bâtiment reste à définir vu les possibilités de site.

Au cours des échanges, l'équipe a soulevé deux préoccupations majeures, à savoir l'inscription des crédits de la contrepartie au niveau de la section de l'IER (832) et le retard accusé dans la mise en place du montant de la contrepartie de l'Etat à deux ans de la fin du projet.

- La seconde séance de travail a été tenue avec la représentation régionale de la CMDT de Kita, en charge de la mise en œuvre de la Composante 1 comme Maitre d'œuvre. Les échanges avec la direction de la zone de Kita, notamment l'Administrateur Général entouré de ses collaborateurs ont porté essentiellement sur les activités menées dans le cadre de la composante 1 relative à l'Accompagnement des producteurs pour une production durable. Cet accompagnement de la CMDT a beaucoup porté sur le renforcement des capacités des acteurs à travers la mise en place d'un programme de formation des producteurs, sur la Promotion des techniques agroécologiques et l'Appui à l'organisation et au fonctionnement des SCPC.

- La 3^{ème} et dernière séance de travail technique a été tenue avec la Fédération des Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton de la zone de Kita, notamment le Conseiller, le Responsable Suivi/Evaluation ainsi que l'équipe du CGR conduite par son Secrétaire Général. Cette séance de travail a permis de passer en revue les activités menées par la SCPC et le CGR en tant que Maître d'œuvre de la Composante 1. Les activités appuyées par la Fédération de Kita des SCPC ont porté essentiellement sur la Valorisation des acquis des résultats des recherches réalisées par l'IER à travers une sensibilisation des producteurs pour les essais, le Conseil aux Exploitations Familiales par la mise en place d'un accompagnement pour une planification des activités des exploitants et la création des nouvelles sociétés coopératives et leur immatriculation.

Il faudrait noter que la mission a bénéficié de l'accompagnement de la Cellule de Coordination du Projet pendant toute l'étape de la zone de Kita à travers la mobilisation de l'ensemble des acteurs et la préparation des séances de travail et de visite des bénéficiaires et des maîtres d'œuvre.

2.1.2. La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés

D'un coût total de **21 646 581 000 FCFA** dont **12 135 204 500 FCFA** au titre de la contribution de la subvention de l'AFD dans la mise en œuvre du projet, le montant total décaissé au 31 décembre 2020 sur le financement extérieur se chiffre à **1 404 524 407 FCFA**, soit un taux d'exécution de **11,57%**. Quant au financement intérieur, le projet enregistre sa 1^{ère} dotation budgétaire au titre de l'année 2022 d'un montant de **400 millions de FCFA** sur un montant de **1 310 000 000 FCFA** de contrepartie nationale prévue.

Par rapport à la participation des autres acteurs au financement du projet, à savoir les MOD (CNRA, l'IER, l'APCAM, la CIRAD) et les MO (la Confédération des SCPC, les CGR et la CMDT), estimée à 12 500 000 d'euros en nature, l'apport apporté par ces structures n'a pas été pour le moment évalué. Cependant leur contribution a permis la mise en œuvre de plusieurs activités, notamment le recrutement d'animateurs par la Fédération des SCPC de Kita, la prise en charge de certains frais de mission par la CMDT et la mobilisation de ressources humaines par l'IER, le CNRA, le CIRAD et l'APCAM.

2.1.3. La situation des réalisations physiques et la visite de terrain

En termes de réalisation au titre de l'année 2020, on peut citer entre autres :

- 400 agents d'encadrements formés sur le concept en conseils d'exploitation familiale qui consiste à la mise en œuvre au profit des producteurs de coton d'un ensemble d'activités de planification et de gestion de la production ;
- 464¹ exploitations dans les filiales de Koutiala Nord-Est, Sikasso Sud, Fana Centre et Kita Ouest utilisées pour la diffusion des démonstrations des innovations techniques (PNT, Chaux agricole, Mucuna et Ecimage du coton) avec l'appui de la C-SCPC ;
- 155,95² ha utilisés pour la diffusion des démonstrations des innovations techniques (PNT, Chaux agricole, Mucuna et Ecimage du coton) avec l'appui de la C-SCPC ;
- 2 316³ producteurs ont pratiqué les innovations techniques (PNT, Chaux agricole, Mucuna et Ecimage du coton) avec l'appui de la CMDT ;
- 1 907,1⁴ ha utilisés pour la diffusion des démonstrations des innovations techniques (PNT, Chaux agricole, Mucuna et Ecimage du coton) avec l'appui de la CMDT ;
- l'adhésion des SCPC aux CGR a passé de 5 162 à 5 453, soit une augmentation de 291.

¹ Rapport d'activités 2020 du Projet AgrEco

² Rapport d'activités 2020 du Projet AgrEco

³ Rapport d'Activités 2020 du projet AgrEco

⁴ Rapport d'Activités 2020 du Projet AgrEco

- les ressources versées par les SCPC aux CGR ont augmenté et le niveau d'organisation des SCPC s'est beaucoup amélioré avec un nombre important de SCPC qui élaborent leur état financier et tiennent leur session de Conseil d'Administration.

La mission accompagnée d'une équipe de la CMDT et de l'IER s'est rendue dans le hameau de Kenienkan dans le village de Sitantoumou commune rurale de Bendougouba à 70 km de Kita et le village de Bondela (commune de Kokofata) où elle a rencontré des exploitants sur les parcelles ayant servi à l'expérimentation de certaines innovations technologiques avec l'accompagnement de la CMDT, à savoir : le conditionnement des bœufs de trait à base de la culture du Mucuna à travers une production de fourrage ; la protection du cotonnier contre les ravageurs à partir de la technique de l'écimage ; la correction de l'acidité et de la carence en phosphore des sols dans les zones cotonnières par l'utilisation de la chaux agricole (Dolomie) et du Phosphate Naturel du Tilemsi (PNT).

Le dispositif mis en place par la CMDT dans le Hameau de Kenienkan (commune rurale de Bendougouba)

🚩 Parcelles d'expérimentation de la technologie appelée « Mucuna ».

La culture du Mucuna permet d'obtenir une quantité importante de fourrage de qualité en raison de sa teneur élevée en matière azotée et en énergie tout en améliorant la fertilité des sols.



Ces deux (02) images sont celles de parcelles de 0,50 ha de Mucuna produits dans le hameau de Kenienkan par M Konaté avec l'accompagnement de la CMDT. La Photo de gauche est celle de la production et celle de droite montre les graines qui vont servir à la production de semence destinée à la commercialisation.

🚩 Parcelles d'expérimentation de la technologie Phosphate Naturel du Tilemsi (PNT).



Sur ces images de parcelles de production de coton dont celle de gauche ayant servi à l'utilisation du PNT et l'autre parcelle de témoin, les résultats sont clairement visibles et les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction par rapport à la technologie.

🚩 Parcelles d'expérimentation de la technologie Ecimée.



L'écimage est une technique qui consiste à supprimer le bourgeon de la tige principale du cotonnier (couper la cime du cotonnier). C'est une technique qui se pratique de façon manuelle. Sur ces images, on constate sur celle de gauche que sa pratique a permis de passer de 4 à 5 quartier par capsules et l'autre de droite montre clairement les résultats dans une parcelle dans le hameau de Kenienkan.

Le dispositif mis en place par l'IER dans le Village de Bondela (Commune de Kokofata) comprend entre autres :

🚩 Parcelles d'expérimentation de la technologie appelée « Mucuna ».



🚩 Parcelles d'expérimentation de la technologie Brachiaria.



Ces deux (02) images sont celles de parcelles de 0,50 ha de **Brachiaria** produits dans le village de Bondela dans la commune de Kokofata avec l'accompagnement de l'IER. La Photo de gauche est celle de la production de **Brachiaria** et celle de droite montre les graines qui vont servir la production de semence destinée à la commercialisation.

Techniques d'alimentation des ovins pour les femmes



2.1.4. Le Système de suivi-évaluation

Le Projet dispose en son sein un Responsable en charge du Suivi & évaluation au sein de la Cellule de Coordination du Projet. Aussi, au niveau des différents Maitres d'Ouvrage Délégué (IER, CNRA, CIRAD et l'APCAM) et des Maitres d'œuvres (CMDT et des Fédérations des SCPC), des dispositifs internes de Suivi/Evaluation et de supervision existent et des missions sont fréquemment organisées.

Aussi, dans le cadre des revues annuelles des Projets/Programmes, des informations sont collectées par la CPS du secteur du Développement Rural avec l'appui de la Direction Nationale de la Planification du Développement.

2.1.5. Les constats

- ❖ **l'engagement et l'adhésion des bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités du Projet ;**
- ❖ **la pertinence des actions du Projet et l'enthousiasme des bénéficiaires au regard de l'augmentation de leurs rendements obtenus ;**
- ❖ **le suivi régulier des activités du Projet par les différents acteurs en charge de la mise en œuvre des Composantes ;**
- ❖ **le renforcement de l'organisation et du fonctionnement des sociétés coopératives à travers des investissements dans des domaines sociaux, notamment la construction de case de santé villageoise dans le village de Bondela ;**
- ❖ **la mobilisation et participation effective des acteurs MOD et MO dans la mise en œuvre des activités du Projet en termes de contribution en ressources humaines et financières.**

De façon globale, la mission note avec satisfaction le déroulement normal du Projet ainsi que l'adhésion des bénéficiaires et la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre (MOD et MO). Cette adhésion traduit les résultats encourageants obtenus au cours de ces deux (02) années de mise en œuvre du Projet, notamment le taux important d'adhésion des Sociétés Coopératives aux Comités de Gestion Rurale (70%), l'augmentation des rendements dans les parcelles suite à la forte amplification des innovations des techniques.

La mission a permis d'avoir une meilleure visibilité, de recueillir les points de vue des bénéficiaires (producteurs de coton) et de collecter des informations sur l'état de mise en œuvre nécessaire dans le cadre du reportage.

Cependant, la mission recommande vivement au Bénéficiaire d'accélérer le processus d'identification des sites pour la construction des Centres/laboratoires technologiques et du siège du projet au compte de l'APCAM pour une mobilisation des ressources mises à leur disposition au titre de 2022.

2.2. Projet d'extension des aménagements de la plaine de San ouest de 510 ha/développement rural et sécurité alimentaire (MLI 021)

Le Projet d'extension des aménagements de la plaine de San ouest de 510 ha/développement rural et sécurité alimentaire (MLI 021) dans la zone de l'Office du Moyen Bani est né de la volonté du Gouvernement du Mali de s'attaquer aux principaux facteurs de fragilité et de renforcement de la résilience des populations de la zone.

L'aménagement de la plaine de San Ouest est un projet agricole vieux de plus de 30 ans dans notre pays. Initié en 1976 pour juguler la grande famine des années 1973-1974 sa production nominale atteignait bon an mal an les 3 000 ou 4 000 tonnes, mais actuellement la plaine produit plus de 9 000 tonnes de riz par an. Au début, les plaines rizicoles de San Ouest constituaient un espace aménagé d'environ 500 hectares géré par la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) qui en avait hérité de l'Opération riz des années 80.

Après le retrait de la CMDT du projet, les producteurs locaux décidèrent de prendre en main le patrimoine. C'est ainsi que naquit en 1989 l'Association des Riziculteurs des Plaines Aménagées de San Ouest (ARPASO). Différentes consultations menées auprès des autorités administratives et des populations confirmèrent la crédibilité du regroupement. De cette date à nos jours, cette association est ainsi responsable de la gestion administrative et financière de la plaine.

La Plaine de San Ouest est une aire agricole dont le potentiel aménageable est estimé à environ 4 500 ha. La superficie aménagée est de 2 335 ha répartis en maîtrise totale (1 309 ha) et en submersion contrôlée (1 026 ha). Ce périmètre a été successivement géré par l'Opération Riz Ségou, la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT), et actuellement par ARPASO, suivant un protocole de gérance signé en 2004 entre l'État malien et l'association.

Avec la création de l'Office du Moyen Bani il a été signé en avril 2019 une convention de gérance qui a pour objet de définir les conditions et les modalités de collaboration entre l'OMB et l'ARPASSO pour la mise en valeur et la gestion de la plaine aménagée de San Ouest. La plaine de San Ouest est située au nord – ouest de la ville de San, elle est délimitée au nord par les bourrelets des berges du Bani, à l'Est par la digue route San - Beneni Kegny, au Sud et à l'Ouest par des zones hautes et la piste San- Tienkelinso -Djenena.

Elle occupe une place importante dans le développement socio-économique de la ville de San. Elle fut jadis exploitée traditionnellement en inondation naturelle par les eaux du Bani. Avec l'accroissement galopant de la population l'aménagement existant (2335ha) n'arrive plus à satisfaire les besoins alimentaires de la population. Ce présent projet est initié pour contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire au Mali et plus particulièrement dans le cercle de San.

Il contribuera à augmenter significativement les superficies exploitables et significativement la production agricole avec la possibilité de double culture par an. En outre il aidera beaucoup l'Office du Moyen Bani dans la réalisation de ses objectifs.

Le coût du projet est arrêté à la somme de cinq milliards cinq cent quarante-cinq millions sept cent sept mille sept cent dix (**5 545 707 710**) F CFA dont trois milliards sept cent treize millions cent vingt-quatre mille huit cent soixante-dix (**3 713 124 870**) F CFA pour la coopération Luxembourgeoise et un milliard huit cent trente-deux millions cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cent quarante (**1 832 582 840**) Francs CFA pour le gouvernement malien.

2.2.1. Les séances de travail tenues dans le cadre du suivi du Projet

La séance de travail avec la Direction Générale de l'OMB en présence de l'Assistant Technique de LuxDev a permis tout d'abord de partager les objectifs et résultats attendus de la mission et de définir la méthodologie de travail. Ensuite, les échanges ont permis de passer en revue l'exécution du Projet sur le plan technique et financier et d'échanger sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Projet. Ainsi, au cours de la présentation, il a été abordé les points suivants :

- la présentation générale du Projet et les investissements réalisés dans le cadre de la mise œuvre du projet ;

- l'état d'avancement du projet (décaissement, situation des marchés et la situation d'exécution physique) ;
- les difficultés rencontrées.

Par rapport à l'état de mise en œuvre du Projet, il ressort des échanges que le niveau d'intervention est globalement satisfaisant au regard des multiples réalisations effectuées sur financement de LuxDev. Enfin, les échanges ont porté sur les principales difficultés, notamment le retard dans la mise à disposition des ressources de la contrepartie pour le démarrage des 138 ha dont leur réalisation est essentielle pour la poursuite du partenariat du LuxDev.

2.2.2. La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés

Les marchés conclus dans le cadre du projet sont :

Désignation	Montant Prévu	Montant réalisé
Etudes APS, APD et Suivi/contrôle	498 843 472	498 843 472
Lot 1 : Travaux de terrassement et de génie civil	3 719 190 450	3 719 190 450
Lot 2 : Fourniture et installation des équipements de la station de pompage	618 138 908	618 138 908

Ces marchés sont financés sur les ressources de LuxDev. Quant à la contrepartie, il est prévu au titre de 2022, un montant de 300 millions de FCFA pour la réalisation des aménagements de 178 ha.

2.2.3. La situation des réalisations physiques et la visite de terrain

La mission accompagnée de certains responsables du projet, notamment du Directeur Général de l'OMB, du Chef de Division des Infrastructures et de l'Assistant Technique de LuxDev a visité au niveau de la plaine Ouest de San, les travaux réalisés sur les ressources de LuxDev ci-après.

La station de pompage électrique de la plaine de San Ouest



Sur ces images, on constate que la station de pompage d'une capacité de 05 tribunes réalisée sur financement de l'AFD est fonctionnelle et a même été mise en exploitation pour la présente campagne agricole lancée en août 2021 pour l'exploitation de 372 ha aménagés.

Le canal principal d'irrigation des 372 ha de périmètres aménagés



Ces images sont celles du canal principal d'une longueur de 1,5 km réalisé sur financement de l'AFD pour l'irrigation des 510 ha sur lesquels 372 ha sont déjà mis en exploitation au cours de cette campagne 2021.

Les 372 ha de périmètres aménagés



Sur ces images, on constate que les 372 ha aménagés sur financement de l'AFD sont mis en exploitation pour la présente campagne agricole lancée en août 2021.

2.2.4. Le Système de suivi-évaluation

Le Projet dispose en son sein d'un spécialiste de suivi-évaluation et des missions de suivi-évaluations sont conduites par le Partenaire. Aussi dans le cadre des revues projets/programmes, des missions sont effectuées chaque année pour collecter des informations sur l'état d'avancement physique et financier par la CPS du secteur Développement Rural.

2.2.5. Les constats

- ❖ les investissements réalisés sont fonctionnels et mis en service pour la campagne lancée dans la zone en août 2021 ;
- ❖ l'existence d'énormes potentialités d'aménagement dans la zone ;
- ❖ la pertinence de la poursuite des travaux d'aménagement au regard des énormes potentialités et des besoins de la population ;
- ❖ le retard dans le démarrage des aménagements des 138 ha prévus sur financement de la contrepartie de l'Etat.

2.3. Contrat Plan Etat - Office du Moyen Bani

L'Office du Moyen Bani (OMB), créé par Ordonnance n°2016-006/P-RM du 25 février 2016, est chargé dans le cadre de la politique nationale de développement rural de proposer et d'exécuter tous les programmes et projets concourant à la promotion de la filière riz à travers les actions visant le développement rural intégré dans sa zone d'intervention, à savoir : les cercles de Ségou (communes de Cinzana, Katiéna et Fatiné), San, de Bla et une partie du cercle de Djenné).

Le contrat-Plan Etat/OMB/Producteurs, signé en juillet 2018 est le 1^{er} du genre et couvre la période allant de 2019 à 2021 correspondant aux campagnes agricoles 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022, soit une durée de trois (03) années.

Le contrat Plan 2019-2021 d'un coût total de **1 545 000 000 FCFA** dont **915 000 000 FCFA** au titre du Budget Spécial d'Investissement (BSI) s'inscrit dans le cadre de la mission de l'OMB. L'objectif général est d'améliorer les conditions de vie des populations de la zone de l'OMB par l'augmentation de la productivité et les revenus à travers la mise en valeur des aménagements hydro agricoles.

A ce titre l'OMB vise à atteindre objectifs spécifiques ci-après :

- d'assurer le développement des aménagements hydro-agricoles, la gestion des infrastructures hydro-agricoles de base et l'appui à la mise en valeur des terres dans la zone du Moyen Bani ;
- de promouvoir le développement des cultures vivrières, de l'élevage intensif et de l'aquaculture ;
- de contribuer à la sauvegarde de l'environnement ;
- d'instaurer des pratiques d'adaptation aux changements climatiques ;
- de contribuer à la promotion des organisations paysannes ;
- d'appuyer le comité du Bassin du Bani dans la planification de l'utilisation de l'eau conformément au plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau.

L'OMB intervient dans 33 communes réparties entre les cercles de Ségou, Bla, San et Djenné.

2.3.1. Les séances de travail tenues dans le cadre du suivi du Projet

La séance de travail avec la Direction Générale de l'OMB a permis tout d'abord de présenter la mission et ses objectifs avant de passer en revue la mise en œuvre du Contrat Etat/OMB/Producteurs, notamment l'exécution des dotations budgétaires, la situation des marchés et les difficultés rencontrées.

Au cours de la séance de travail, les échanges ont porté essentiellement sur les difficultés relatives aux travaux de construction du siège de la structure à San en R+3 dont le 1^{er} niveau est entièrement terminé. La poursuite des travaux des autres niveaux est confrontée à certaines contraintes de mobilisation de ressources.

2.3.2. La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés

Le montant total des décaissements au 31 décembre 2020 s'élève à **609 000 000 FCFA** pour un montant total de financement acquis de **1 050 000 000 FCFA**, soit un taux de décaissement de 58% sur la période de 2019 à 2021.

Les principaux marchés conclus dans le cadre du contrat Plan sont :

- les travaux de construction du siège (1^{er} niveau rez-de-chaussée) pour un montant de **Quatre cent quatre-vingt-dix-huit million cinq cent soixante-six mille sept cent quatre-vingt (498 566 780) FCFA**, Délai d'exécution (03) ans ;
- les travaux de construction du siège (2^{ème} et 3^{ème} niveau) pour un montant de **Quatre Cent Quatre Vingt Quatre Million Sept Cent Trente Quatre Mille Huit Cent Dix (484 734 810) FCFA**, Délai d'exécution (14) mois ;
- le contrat pour le suivi et contrôle des travaux de construction du siège (1^{er} et 2^{ème} étages) pour un montant de **Quatorze Million Neuf Cent Quatre Vingt Six Mille (14 986 000) francs CFA**, Délai d'exécution **Quatorze (14) mois**.

- les travaux de parcellement des zones de rizicultures en vue de l'installation des exploitants (producteurs) dans les plaines de Woloni, Tounga (lot 1) pour un montant de **Cinquante Neuf Million Deux Quatre Vingt Huit Mille Deux Cent Quatre (59 288 203) FCFA** ;
- les travaux de parcellement des zones de rizicultures en vue de l'installation des exploitants (producteurs) dans les plaines de San (lot 2) pour un montant de **Soixante Quinze Million Neuf Cent Onze Mille Cent Soixante Dix (75 911 170) FCFA**.

Seuls les travaux relatifs aux marchés de construction du siège (1^{er} niveau Rez-de-Chaussée) ont été entièrement payés sur les trois années pour un montant de 498 566 780 FCFA (**61 191 000 FCFA** au titre de 2018 ; **218 700 000 FCFA** au titre de 2019 et **218 675 780 FCFA** au titre de 2020).

2.3.3. La situation des réalisations physiques et la visite de terrain

La mission accompagnée du Directeur Général de l'OMB et de l'agent comptable a procédé à une visite guidée des travaux de construction du siège de l'OMB. Cette visite guidée a été suivie d'une séance de travail de restitution au cours de laquelle la mission a encouragé la direction de l'OMB à redoubler d'efforts pour finir les travaux de façon à éviter toute dégradation du 1^{er} niveau dont les travaux sont terminés.

Les travaux de construction du siège



Sur ces images, on constate que les travaux de construction du rez-de-chaussée, objet du 1^{er} marché sont entièrement réalisés, il reste à poursuivre les travaux du 2^{ème} marché portant sur la réalisation des 1^{er} et 2^{ème} étage.

2.3.4. Le Système de suivi-évaluation

Au sein de la structure, les aspects de suivi/évaluation sont assurés par une division. Aussi, le Comité de suivi du Contrat-Plan se réunit en session ordinaire une fois par semestre sur convocation de son Président. Toutefois, il peut se réunir en session extraordinaire à la demande des 2/3 de ses membres ou sur initiative de son Président.

Indépendamment du cadre statutaire, le contrat plan est aussi suivi par la DNPD en collaboration avec la Cellule de Planification du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR) dans le cadre des revues annuelles des projets/programmes.

Le suivi et le contrôle des travaux relatifs aux aménagements et à la construction du siège sont confiés à des bureaux d'études.

2.3.5. Les constats

- ❖ **le retard dans la poursuite des travaux du second marché relatif au 1^{er} et 2^{ème} niveau du siège de l'OMB dont les travaux du rez-de-chaussée sont terminés ;**

- ❖ **le retard dans le parcellement de certains aménagements réalisés ne permettant pas de mobiliser les redevances par rapport à l'exploitation.**

De façon globale, la mission a constaté le retard des travaux de construction du siège de l'OMB et de la réalisation des parcellements des zones de rizicultures en vue de l'installation des exploitants (producteurs) dans les plaines de Woloni, Tounga et San. La mission recommande vivement à la direction de l'OMB de prendre les dispositions nécessaires pour démarrer les travaux des 1^{er} et 2^{ème} niveaux du siège de façon à opérationnaliser l'investissement et éviter sa dégradation. Aussi, d'accélérer les opérations de parcellement pour éviter à l'OMB de disposer de ressources complémentaires pour son fonctionnement.

2.4. Construction/Equipement de Centres de Formation Professionnelle au Mali

Inscrit au Programme Triennal d'Investissement Public (PTI) et le Budget Spécial d'Investissement (BSI) sous le numéro **3038** (Répertoire National des Projets), le Projet de Construction et d'équipement des Centres de Formation Professionnelle au Mali totalise un montant de financement acquis de **2 365 000 000 FCFA** au 31 décembre 2020 sur une période de cinq (05) ans (2017-2021).

L'inscription du projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de la formation professionnelle adoptée par le Conseil des ministres en sa session du 29 juillet 2009, notamment l'objectif 7 relatif à la consolidation et au développement de la formation professionnelle par apprentissage.

Son objectif général est de développer les ressources humaines pour la productivité et la compétitivité par la formation des acteurs des secteurs productifs, des agents des services de l'Etat et des Collectivités Territoriales, et par l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

Pour réaliser cet objectif général, sept (07) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) tendre vers l'adéquation formation/emploi; (ii) améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et des services ; (iii) améliorer les compétences des acteurs des secteurs productifs ; (iv) satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée ; (v) favoriser l'insertion professionnelle des acteurs en milieu rural et urbain ; (vi) assurer la formation permanente (tout au long de la vie) de la communauté ; (vii) consolider et développer la formation professionnelle par apprentissage.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, la région de Koulikoro est la 1^{ère} zone à bénéficier des travaux de construction d'un centre de formation professionnelle. Le centre est situé dans la commune urbaine de Koulikoro sur la route de Banamba et accueillera au départ les filières suivantes : la maçonnerie, l'électromécanique et l'électricité. Le Centre comprend les infrastructures ci-après :

- la construction de trois (03) blocs de trois (03) niveaux de dix-huit (18) salles de classe chacun ;
- la construction d'un (01) bloc administratif, d'une (01) salle de professeurs, des logements pour les Directeur et Gardien, un (01) laboratoire, un (01) atelier électromécanique, une (01) infirmerie, deux (02) salles d'informatique et de bibliothèque ;
- la réalisation d'un (01) terrain de football, d'un (01) terrain de basket bal et d'un (01) vestiaire.

2.4.1. Les séances de travail tenues dans le cadre du suivi du Projet

La séance de travail avec la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, notamment les Chefs de Division des Finances et celui de la Comptabilité a permis tout d'abord de partager les objectif et résultats de la mission avant de passer en revue l'exécution du Projet, notamment les réalisations financières et physiques des exercices budgétaires des années 2018, 2019, 2020.

Au cours de la rencontre, les échanges ont porté également sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Projet, à savoir l'absence de document de Projet ainsi que le retard dans le démarrage des travaux. Cette rencontre avec la DFM a permis également de définir un programme de visite du site en collaboration la Direction Nationale de la Formation Professionnelle et la Direction Régionale de Koulikoro.

2.4.2. La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés

Le montant total des décaissements au 31 décembre 2020 s'élève à **1 204 000 000 FCFA** pour un montant total de financement acquis de **2 365 000 000 FCFA**, soit un taux de décaissement de **50,91%**.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, un seul marché en 06 lots a été signé et concerné les travaux de construction et d'équipement du Centre de Formation Professionnelle de Koulikoro pour un coût total de **1 599 976 942 FCFA**.

La situation des marchés/contrats et leur paiement se présentent comme suit :

Marchés	Coût des Marchés (1)	Cumul des paiements au 31/10/2021 (2)	Reste à payer (3) = (1) - (2)
AWA BTP-SARL (Terrassement, Gros œuvres) Lot (01) Délai d'exécution 24 mois	823 152 947	565 923 506	257 229 441
DJIGUIYA Sarl (Menuiseries Electricité, et Climatisation) Lot (02) Délai d'exécution 8 mois	110 025 465	63 263 585	46 761 880
AZ BUSINESS (Revêtement et Peinture) Lot (03) Délai d'exécution 08 mois	200 547 903	112 119 721	88 428 182
ELITE Sarl (Plomberie Sanitaire et protection sanitaire) Lot (04) Délai d'exécution 08 mois	153 467 260	88 110 408	65 356 852
MINATA BTP Sarl (Electricité) Délai d'exécution 12 mois	153 318 167	99 673 611	53 644 556
Bureaux de Contrôle CRESI/CEST/CAUREX Lot (06) Délai d'exécution 24 mois	159 465 200	62 459 288	97 005 912
Total	1 599 976 942	991 550 119	608 426 823

Le taux global des paiements des marchés est de **61,97%** pour un niveau d'exécution des travaux de **67,85%** sur un délai consommé de **75%**. Le cumul des dotations budgétaires (2019, 2020, 2021) se chiffre à **2 165 000 000 FCFA** pour un décaissement de **1 023 443 159 FCFA**, soit **47,27%**.

Le décaissement au titre des années se présente comme suit :

- 473,7 millions sur une dotation de 665 millions de FCFA au titre de 2019, soit 71,23% ;
- 302,6 millions sur une dotation de 650 millions de FCFA au titre de 2020, soit 46,56% ;
- 247,07 millions sur une dotation de 850 millions de FCFA au titre de 2021, soit 29,07%.

Le reliquat du marché d'un montant de **608 millions de FCFA** sera payé sur les crédits inscrits au titre du BSI 2021 dont seulement 247 millions ont été décaissés.

2.4.3. La situation des réalisations physiques et la visite de terrain

La mission accompagnée des Directeurs régionaux de la Planification et de la Formation Professionnelle ainsi que des représentants de l'Entreprise et du Bureau de contrôle a procédé à une visite guidée du chantier. Cette visite guidée a été suivie d'une séance de travail de restitution au cours de laquelle la mission a encouragé les prestataires à redoubler d'efforts pour finir les travaux dans les délais afin de mettre l'infrastructure à la disposition.



Sur ces images, on voit l'état d'avancement des travaux des 03 blocs de 18 salles de classes pédagogiques chacun.

2.4.4. Le Système de suivi-évaluation

Compte tenu de la nature du Projet, il ne dispose pas en son sein d'un dispositif de suivi-évaluation spécifique, cependant le suivi, le contrôle et la surveillance des travaux font l'objet de contrat entre la DFM du Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le consortium de bureaux de Contrôle CRESI/CEST/CAUREX. Aussi, dans le cadre des revues annuelles des Projets et Programmes, la CPS du secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé et DFM avec l'appui de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) passent en revue les réalisations financières et physique du projet.

Il faut noter qu'en plus de la mission de suivi et de contrôle du bureau, le Comité de suivi des travaux mis en place a été d'un apport considérable dans la qualité et le délai d'exécution jugé satisfaisant comparativement à beaucoup de travaux.

2.4.5. Les constats

- ❖ **le caractère imposant et futuriste des infrastructures ;**
- ❖ **la pertinence des investissements réalisés au regard des multiples besoins de formation dans les disciplines concernées à savoir : la maçonnerie, l'électricité et l'électromécanique ;**
- ❖ **l'état d'avancement très satisfaisant des travaux de construction du centre de l'ordre de 68% contre un délai d'exécution de 75% ;**
- ❖ **le niveau satisfaisant d'approvisionnement du chantier en matériels (carreaux, sanitaires) et matériaux (gravier, sable, moellon, ciment) ;**
- ❖ **le suivi régulier à travers la participation de la Direction régionale de la Formation Professionnelle et du Conseil Régional aux réunions mensuelles des travaux.**

2.5. Ferme Ecole MOFA

La Ferme Ecole de Mofa est un centre de formation professionnelle public, construit par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, qui est situé dans la région de Koulikoro, dans le cercle de Kati, au sein de la commune de Baguineda et précisément dans le village de Mofa.

Pour atteindre un des objectifs visés par le Programme Décennal de Développement de la Formation Pour l'Emploi (PRODEFPE), à savoir favoriser l'articulation entre les offres de formation et la demande du marché du travail, la Direction Nationale de la Formation Professionnelle, conformément à ses attributions a initié des chantiers de réhabilitation et de construction dont celui de la Ferme Ecole de Mofa. Le site de Mofa a été choisi suite :

- à une faiblesse des offres de formation constatée dans le secteur primaire après la session de formation organisée en 2010 au CAA de Samanko en maraîchage, en aviculture et en embouche ;
- à une étude de faisabilité relative à la création d'une Ferme Ecole à Baguineda commanditée par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- à la volonté manifeste de la Mairie de Baguineda d'accompagner l'initiative en octroyant 20 hectares consenti par le chef de village de Mofa et une partie de la population après d'après négociations.

En Décembre 2010, Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en compagnie de ses homologues de l'Elevage et de la Pêche, de l'Urbanisme et des Affaires Foncières, de l'Education et de l'Agriculture, a posé la première pierre de la Ferme Ecole de Mofa. Les filières prévues pour le centre sont : l'aviculture, la pisciculture, l'embouche bovine, le maraichage, la céréaliculture, la transformation agroalimentaire, l'entretien du matériel d'irrigation.

Sous mandat de l'ONG Vie Bonne, la fondation Qatar Charity a accepté d'accompagner le gouvernement du Mali en finançant les travaux de réalisation des premières infrastructures à hauteur de 60.000.000 de francs. Ce montant en plus de l'apport du Ministère avait permis d'assurer la réalisation des infrastructures suivantes :

- 04 poulaillers dont 02 pour poudeuses et 02 pour poulets à chair ;
- 06 étangs piscicoles à raison de 03 pour poissons à écailles et 03 pour poissons sans écailles ;
- 04 étables bovines réparties en 02 étables pour production laitière et 02 pour embouche bovine, 06 blocs de salles de cours et 03 forages équipés d'un château d'eau chacun.

Les travaux de construction ont été conduits par l'UFAE/MB en chantier-école dont la population locale fut bénéficiaire de la formation. Cette construction, commencée avec beaucoup d'enthousiasme au départ, s'est arrêté brusquement faute de financement depuis Mars 2012. Les conséquences en ont été : la perte de foi de la population en la réalisation du projet, suivi d'insécurité, d'actes de vandalismes de vols répétés et même de dégradations naturelles liées aux facteurs climatiques.

En 2018, le Ministère en charge de la Formation Professionnelle a bénéficié d'une inscription budgétaire à travers le PTI/BSI pour la réhabilitation des infrastructures réalisées par la fondation Qatar Charity d'une part et la mise en place de nouvelles infrastructures d'autre part pour faire de la Ferme Ecole de Mofa, un véritable instrument de formation de ressources humaines de qualité pour le secteur primaire et secondaire. C'est dans ce cadre que 2018, la Ferme Ecole de Mofa bénéficie de crédits budgétaires à travers le BSI sous le RNP 3111. Le projet est sous la tutelle du Ministère en charge de la Formation Professionnelle et il est mis en œuvre par la DFM en collaboration de la Direction Nationale de la Formation Professionnelle.

2.5.1. Les séances de travail tenues dans le cadre du suivi du Projet

La séance de travail avec la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, notamment les Chefs de Division des Finances et celui de la Comptabilité a permis tout d'abord de partager les objectif et résultats de la mission avant de passer en revue l'exécution du Projet, notamment les réalisations financières et physiques des exercices budgétaires des années 2018, 2019, 2020.

Au cours de la rencontre, les échanges ont porté également sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Projet, à savoir l'absence de document de Projet ainsi que le retard dans le démarrage des travaux. Cette rencontre avec la DFM a permis également de définir un programme de visite du site en collaboration avec la Direction Nationale de la Formation Professionnelle et la Direction Régionale de Koulikoro.

2.5.2. La situation d'exécution financière et l'état de passation des marchés

Inscrit au Budget Spécial d'Investissement sous l'intitulé « **Ferme Ecole Mofa** », le montant total du financement acquis se chiffre à **533 millions FCFA** pour un montant total décaissé de **174 millions FCFA**, soit un taux de décaissement de **32,65%** au 31 décembre 2020. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le marché conclu porté sur les travaux de construction de 04 toilettes, la réhabilitation du logement du Directeur, de 03 salles de classe ; du bloc de logement des formateurs et des dortoirs pour un coût total de **24 425 747 FCFA**.

La situation des marchés/contrats et leur paiement se présentent comme suit :

Marchés	Coût des Marchés (1)	Cumul des paiements au 31/10/2021 (2)	Reste à payer (3) = (1) - (2)
Travaux de construction du mur de clôture de la ferme école de Mofa (Année 2019) pour un délai d'exécution de 03 mois..	93 848 940	89 156 493	4 692 447
Travaux de réhabilitation du bloc administratif, blocs latrines, bloc poulailler et de l'étang piscicole (Année 2019) pour un délai d'exécution de 03 mois.	80 271 860	80 271 860	0
Travaux de construction de 04 toilettes et réhabilitation du logement du Directeur, de 03 salles de classe, d'un bloc de logement de formateurs et des dortoirs (Année 2021) pour un délai d'exécution de 03 mois.	24 829 725	-	24 829 725
Travaux complémentaires de menuiserie et de carrelage (Année 2021) pour un délai d'exécution de 03 mois.	21 504 025	-	21 504 025
Total	220 454 550	169 428 353	51 026 197

Le cumul des dotations budgétaires (2019, 2020, 2021) se chiffre à 382 500 000 **FCFA** pour un décaissement de **174 228 353 FCFA**, soit **45,55%**.

Le décaissement au titre des années se présente comme suit :

- 133,9 millions sur une dotation de 142,5 millions de FCFA au titre de 2019, soit 93,98% ;
- 40,3 millions sur une dotation de 140 millions de FCFA au titre de 2020, soit 28,79% ;
- Aucun décaissement au passage de la mission sur une dotation de 850 millions de FCFA au titre de 2021.

Le reliquat du marché d'un montant de **608 millions de FCFA** sera payé sur les crédits inscrits au titre du BSI 2021 dont seulement 247 millions ont été décaissés.

2.5.3. La situation des réalisations physiques et la visite de terrain

L'équipe de mission, accompagnée du Directeur du Centre et de certains formateurs a visité la Ferme Ecole Mofa dont les investissements se répartissent en deux (02) types des travaux : les réhabilitations et les nouvelles constructions.

Les réhabilitations portent sur deux (02) logements pour le Directeur et les Formateurs, 03 salles de classe, un (01) bloc administratif et un (01) bloc dortoir et un (01) poulailler avec des poules. Les constructions ont concerné, la clôture de l'enceinte, deux logements de gardien, des latrines et deux (02) étangs piscicoles.

Etangs piscicoles construits



La mission a constaté que les 02 étangs piscicoles sont fonctionnels et exploités par la direction et les formateurs.

Le bloc de poulailler réhabilité en 03 compartiments



Les images ci-dessus montrent que le bloc de poulailler réhabilité au cours de cette année, constitué de trois compartiments dont deux sont opérationnels.

Les blocs administratifs



La mission a constaté que le centre a bénéficié cette année de 05 formateurs déjà sur place ainsi qu'un Directeur.

2.5.4. Le Système de suivi-évaluation

Compte tenu de la nature du Projet, il ne dispose pas en son sein d'un dispositif de suivi-évaluation spécifique, cependant le suivi, le contrôle et la surveillance des travaux font l'objet de contrat entre la DFM du Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le bureau de contrôle

des travaux. Aussi, dans le cadre des revues annuelles des Projets et Programmes, la CPS du secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé et DFM avec l'appui de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) passent en revue les réalisations financières et physique du projet.

2.5.5. Les constats

- ❖ **la disponibilité de surfaces pour abriter d'autres infrastructures (20 ha) ;**
- ❖ **la pertinence des investissements au regard des filières proposées à la formation à savoir : la pisciculture, l'aviculture, le maraichage et l'embouche dans une zone de périmètre irrigué et entretien de matériels d'irrigation ;**
- ❖ **la disponibilité de cinq (05) formateurs dont un (01) fonctionnaire des collectivités territoriales ;**
- ❖ **l'occupation de quatre (04) ha du site par un (01) particulier ;**
- ❖ **les demandes répétées des dédommagements des vingt (20) ha du site par le tout nouveau chef de village intérimaire alors même que l'ancien chef de village les a octroyés gracieusement ;**
- ❖ **le niveau déjà élevé des investissements sur le site.**

De façon globale, la mission a noté que les infrastructures réhabilitées ou construites sont fonctionnelles et se trouvent dans un bon état. Le centre a également bénéficié de formateurs pour démarrer les activités pédagogiques, cependant le démarrage des sessions reste bloqué par les demandes répétées de dédommagements réclamés par le chef de village actuel.

Afin d'exploiter rapidement ces infrastructures et d'éviter leur dégradation, la mission recommande vivement la résolution de ce différend pour un démarrage des sessions de formation.

III. Principaux enseignements tirés de la mission

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument entre autres à :

- la nécessité de renforcer davantage les missions de suivi-évaluation des investissements dans la compréhension et la résolution de certaines difficultés ;
- la nécessité de rendre régulières les missions de suivi physique et financier eu égard au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain ;
- la qualité des études techniques des infrastructures à construire doit être renforcée de façon à éviter les avenants ;
- les sites de construction des bâtiments doivent être davantage sécurisés pour éviter les avenants liés aux changements de sites.

V. Difficultés rencontrées, suggestions, recommandations et propositions de solutions

N°ordre	Difficultés/Problèmes rencontrés	Causes	Mesures/solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
Contrat Plan Etat-OMB-Producteurs					
01	Retard des travaux de construction du siège de l'OMB.	Changement de prestataire	- Procéder au recrutement d'un nouveau prestataire	OMB	Immédiatement
02	Retard dans le parcellement des zones aménagées.	Retard dans la mobilisation des ressources.	Renforcer le suivi des dossiers.	OMB	Immédiatement
Ferme Ecole Mofa					
03	Retard dans le démarrage des sessions de formation.	Demande répétée de dédommagement formulée par le chef de village avant tout démarrage des activités à la ferme.	- Engager des discussions avec le village, la mairie et les services techniques.	- Direction Régionale de la Formation Professionnelle de Koulikoro.	Immédiatement

Conclusion

La présente mission de suivi-évaluation a été d'une importance capitale. Elle a permis non seulement de faire le point de la situation d'exécution physique et financière des différents projets et programmes visités, mais également d'apprécier la qualité et la pertinence des investissements réalisés sur le terrain et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Les différentes réalisations visitées au vu de leur importance et leur impact doivent être pérennisées, accompagnées et suivies non seulement pour renforcer la dynamique des investissements réalisés, mais également assurer leur bonne exécution dans le temps imparti.

Aussi, la mission recommande vivement aux Bénéficiaires des projets de construction des infrastructures de renforcer davantage les réunions de suivi des travaux en plus de celles réalisées par les bureaux de contrôle de façon à garantir la viabilité et la durabilité des investissements à travers la mise en place de Comité de supervision.

La mission au regard du retard accusé dans la construction des travaux des différentes infrastructures recommande aux Bénéficiaires renforcer davantage la qualité des études techniques et la sécurisation des sites de façon à éviter les avenants et les retards sur les délais d'exécution. Elle recommande vivement à la direction de l'OMB et à la DFM du Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de prendre des dispositions pour que les Prestataires s'investissent davantage pour accélérer les travaux de construction du CFP de Koulikoro, du siège de l'OMB et de l'aménagement des 138 ha sur la contrepartie nationale dans la zone de San Ouest.

Le passage de la mission a suscité un grand intérêt tant au niveau des gestionnaires des projets qu'au niveau des autres acteurs impliqués, notamment les bénéficiaires. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations ci-dessus contribuera à rationaliser davantage la gestion des investissements et à accroître leur impact sur le bien-être des bénéficiaires. A cet effet, la mise en place d'un comité chargé de leur suivi sera salutaire.

Annexes

Annexe 1 : TDR

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 3 : Liste des documents de travail